

Procès-Verbal de la séance extraordinaire du Conseil général du 30 septembre 2024 à 20h15 à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville

Ordre du jour :

M. J. Huguenin, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

1. Appel et approbation des procès-verbaux du 05.06.2024 et du 12.06.2024

Mme Denise Jeanneret fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	5	
Conseil général	10	3 O. Bachmann/ A. Sauser/PE Rosselet
Administration	1	

Les procès-verbaux du 05.06.2024 et 12.06.2024 sont passés en revue et approuvés à l'unanimité.

2. Arrêté relatif à la prolongation de la zone réservée sur le territoire communal de La Brévine

Mme M. Jeanneret, zones gelées et prolongation de ces zones réservées, c'est à dire que sur les zones définies, rien ne peut être entrepris, (construction, vente, etc.) que ce soit sur des parcelles à bâtir ou autres.

Mme D. Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

3. Mise en place d'un règlement concernant l'exécution et la réfection des fouilles en dehors des services communaux et du service des eaux de SEVAB

M. Th. Vermot, règlement pour les fouilles mis en place qui est destiné au Groupe e, Swisscom, etc, ce document règlera les éléments- indications pour la gestion des fouilles et les conditions pour le matériel à remettre et que cela soit clair.

Ce règlement existe dans d'autres communes et Thierry a demandé de le mettre en application.

Mme D. Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

4. Informations des Commissions

M. J Huguenin précise que le conseil général s'est retrouvé le 18.09.2024 pour faire un tour de table concernant les dossiers ouverts, à venir, etc. Il y a de bonnes idées.

5. Informations du Conseil communal

Mme M. Jeanneret – bancomats

Rencontre avec les responsables des 2 banques. Raiffeisen la question de la sécurité des habitants qui sont au-dessus du bancomat, doit être réfléchi, si l'appartement venait à ne plus être occupé, voir si la commune le prendrait à charge. La BCN serait ouverte pour remettre un bancomat, lieu à trouver par la commune avec les frais des travaux à sa charge. La BCN est

sensible aux problèmes pour les personnes âgées qui n'ont pas internet. Les banques proposent leurs services, La Brévine devrait aider les banques, alors qu'en ville rien n'est demandé.

Projet d'avoir un ou deux appareils à cartes itinérants entre les commerçants, la commune, qui pourraient remettre de l'argent (petit montant) aux citoyens et aux de gens de passage, la BCN n'est pas défavorable, mais pas avec un système itinérant.

Frais de construction, est-ce que cela en vaut la peine, car le cash tend à disparaître ?

M.H. Moser, bizarre que l'on nous propose que de l'argent liquide soit déposé à la commune ou chez les commerçants, c'est vraiment déplacer les problèmes de sécurité.

Mme M. Elmaleh, est-ce qu'une enquête a été faite, est-il obligé de remettre un bancomat ?

Mme M. Jeanneret, c'est difficile pour les commerçants et c'est une demande de la population.

M. J. Matthey, c'est difficile à comprendre que la Raiffeisen demande de prendre en charge le loyer.

Mme M. Jeanneret, la sécurité des habitants doit être garantie.

M. J. Huguenin, l'utilisation du bancomat est différente par rapport à une petite entreprise, qu'un particulier. Les commerçants ont des possibilités avec Twint, cartes, etc. Cela pourrait être couplé avec la poste, dont nous devrions contacter pour le futur.

M. H. Moser, il y aurait la possibilité de créer une monnaie, pour la gestion avec les commerçants.

Mme M. Jeanneret, nous avons aussi reçu les responsables de la poste, notre guichet n'a plus beaucoup d'activité, recherche de partenaire, les commerçants seront contactés pour savoir s'il y aurait de l'intérêt, 30 heures par semaine d'ouverture demandées. Le service à domicile pourrait être mis en place. Voir avec le Loup Blanc, projet de créer un petit centre de rencontre, office du tourisme, musée, etc.

M. J. Matthey, le bancomat est-il rentable ?

Mme M. Jeanneret, on ne peut pas gagner de l'argent avec cette installation, c'est un service et la Raiffeisen est la banque des agriculteurs, donc il doit y avoir du rendement.

La BCN a installé son bancomat aux Ponts-de-Martel dans le bâtiment de l'administration communale. Pour celui de La Brévine, les responsables de la BCN étaient confiants et estimaient que la sécurité était mise en place pour bien des années. Il n'y a pas de solution facile, idées à venir.

M. J. Huguenin, s'il y a des propositions merci à mes collègues d'en informer le conseil communal.

M. Th. Vermot, si on trouve l'endroit et que la sécurité est pris en charge par la banque, il ne faudrait pas grever le budget communal.

M. M. Dubois - Centre sportif conduite d'eau

La conduite d'eau a peté à l'introduction, le 12.08.2024, coût estimé à CHF. 30'000.-, c'est dû à la corrosion, l'expert de l'assurance va venir pour analyser ce point, nous prévoyons de créer un nouveau tracé pour l'amenée d'eau. A suivre.

M. M. Dubois - Hôtel-de-Ville

Les panneaux solaires seront installés en 2025, le bâtiment étant protégé, nous devons demander des permis.

Mme C. Schopfer - Polfeu

Commission du feu, il faudrait trouver un 6^{ème} commissaire, 3 équipes de 2. Environ 6 journées par année. 50 bâtiments à visiter par année et il faudrait rattraper le retard. M. Ludovic Biolley et Mme Maud Elmaleh seraient intéressés.

Mme C. Schopfer, Ecole – Parascolaire

Ecole suite à la séance du 11.07.2024, entre les responsables écoles des 3 communes pour définir les coûts de chaque bâtiment, les frais de transports et les répartitions, il a été convenu qu'un sondage pour le parascolaire serait envoyé aux 3 communes.

Résultat, 202 réponses, 72 enfants avec intérêts, voir prix à payer et répartition sur la semaine, les 3 communes sont favorables pour la mise en place d'un parascolaire. Prochaine séance fin octobre, les communes sont ouvertes aux discussions sur ces points, délai 08.11.2024, pour connaître les demandes des budgets.

Le cercle scolaire n'impose pas un parascolaire, mais cela pourrait changer.

Pour l'organisation des classes, le but serait de déplacer le moins possible les 1ères et 2èmes Harmos.

Pour le cycle 2, 5H à 8H, il faut une salle informatique et des classes entre 15 et 20 élèves pour obtenir le subventionnement. La gestion doit être faite entre les 3 communes pour la répartition des classes.

Il faut penser au bien-être des enfants de toutes les communes.

Actuellement tout est fait pour garder les 3 collèges, avec diverses propositions.

Mme M. Delisle -. Tourisme

Nous attendons des offres pour la loge au bord du Lac des Taillères, projet de rénovation.

Le sentier menant à la cabane forestière est en mauvais état, un ingénieur forestier de la Sagne organise des travaux avec des jeunes, voir ce qui peut nous être proposé.

Sentier pédestre depuis la Brévine en direction du Baillod, à modifier, car actuellement c'est sur la route cantonale et il serait bien de pouvoir modifier ce départ.

Région Montagnes neuchâteloises, mise en place d'ateliers créatifs.

Signalétiques du parking de Taillères, dossier en cours.

La commission du tourisme sera convoquée prochainement pour différents projets.

M. Th. Vermot – Travaux publics

Chemin de l'Harmont, correction faite vers chez M. Schneider et fissures refaites à la Bonne Fontaine.

M. J. Matthey, bovi-stop à charge de qui et il y a aussi à revoir le bovi-stop pour le passage des chevaux.

M.Th. Vermot, à charge de la commune.

6. Divers

M. J. Matthey - Hôtel-de-Ville

Alarme pompiers, en date du 06.09.2024, les portes anti-feu étaient ouvertes, l'alarme s'est déclenchée.

M. M. Dubois, des électro-aimants pourraient être mis en place, pour compléter le système.

M. J. Matthey – STEP

Plainte de la population à quoi en est le dossier ?

M. Th. Vermot, ce dossier est repris et contact avec M. Anthony Martin, pour la gestion du chantier, le balast va être sorti et remise en place du lit bactérien, l'ancienne Step a été laissée pour garantir le fonctionnement.

M. J. Matthey - Place de la déchetterie

Pour les fauchages, il y aurait aussi vers le petit pont à faire, prévoir 1 ou 2 fois par année ainsi que le tour du Bied, la place de la déchetterie n'est pas présentable.

M. J. Huguenin remercie pour le travail et les commissions vont être convoquées.

La séance est levée à 21h45

Le rapporteur :
M. Brandt



Le président :

J. Huguenin



La secrétaire :

D. Jeanneret

